



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2022/19

Le 30 mai 2022

C'est avec une profonde tristesse que la Cour annonce le décès de S. Exc. le juge Antônio Augusto Cançado Trindade

LA HAYE, le 30 mai 2022. C'est avec une profonde tristesse que la Cour internationale de Justice annonce le décès de S. Exc. le juge Antônio Augusto Cançado Trindade, survenu au Brésil le 29 mai 2022. Le juge Cançado Trindade avait été élu membre de la Cour le 6 février 2009, puis réélu le 6 février 2018 ; son mandat devait arriver à terme en février 2027.

*

Né à Belo Horizonte (Brésil) le 17 septembre 1947, Antônio Augusto Cançado Trindade avait mené une brillante carrière dans les domaines du droit international et des droits de l'homme.

Diplômé de l'Université fédérale de Minas Gerais (Brésil), il avait poursuivi ses études de deuxième et troisième cycle en droit international à l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), puis obtenu plusieurs distinctions et prix honorifiques de diverses universités d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie.

Ayant exercé les fonctions de conseiller juridique au ministère des relations extérieures du Brésil de 1985 à 1990, il avait également représenté son pays natal à de nombreuses conférences régionales et internationales importantes.

Le juge Cançado Trindade avait été membre de la commission des conseillers auprès de l'UNESCO sur le droit à la paix en tant que droit de l'homme, directeur de recherche pour un projet relatif au droit international humanitaire et au droit international coutumier du Comité international de la Croix-Rouge, et arbitre au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements.

En Amérique latine, il avait notamment siégé, de 1995 à 2008, à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qu'il avait présidée de 1999 à 2004, et avait également été directeur exécutif de l'Institut interaméricain des droits de l'homme entre 1994 et 1996.

Professeur et conférencier auprès de plusieurs universités, académies et instituts prestigieux au cours de sa longue carrière, le juge Cançado Trindade était l'auteur de 78 ouvrages et de quelque 790 monographies, contributions à diverses publications et articles sur le droit international, publiés

dans le monde entier et dans de nombreuses langues. Il avait également occupé divers postes de conseiller auprès d'organisations régionales et internationales.

Enfin, le juge Cançado Trindade avait assumé différentes fonctions au sein d'associations professionnelles et sociétés savantes. Il était notamment membre de l'Institut de droit international depuis 1997 et du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye depuis 2004. Il dirigeait également le *Brazilian Journal of International Law* depuis 1985 et était codirecteur du *Brazilian Journal of Human Rights* depuis 2001.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire pour les parties concernées et sont sans appel, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)
M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)